



Formation à la pratique de l'IVG médicamenteuse en ambulatoire  
5 et 6 mai 2022 en présentiel – Grenoble (St-Martin-d'Hères)

**Bulletin d'inscription**

*Merci de renseigner tous les champs correspondant à votre situation.*

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Nom de naissance le cas échéant : .....

Profession/statut (*si étudiant.e : joindre un justificatif*) : .....

Lieu d'exercice (cabinet, CH, PF, centre de santé...) : .....

N° RPPS / Adeli : .....

Mode d'exercice dominant (> à 50 %) :  salarié  libéral  mixte

Prise en charge employeur (OUI/NON) : .....

*Si oui*, employeur et personne à contacter pour validation de l'inscription (@ ou tél.) : .....

Demande de prise en charge DPC envisagée (OUI/NON) : .....

Adresse professionnelle (à défaut, personnelle ; le préciser) : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Hôpital dans lequel vous souhaitez réaliser votre stage : .....

Hôpital dans lequel vous souhaitez signer la convention : .....

Quelles sont vos attentes par rapport à cette formation ? (Compléter au recto si nécessaire.)

**Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante** accompagné du règlement selon conditions ci-après :

Pleiraa  
HCE – Centre orthogénie-planification  
Centre hospitalier universitaire Grenoble-Alpes  
CS 10217 – 38043 Grenoble Cedex 9

➤ Professionnels ne bénéficiant pas d'une prise en charge par un employeur : Merci de joindre à ce bulletin un chèque de 350 € à l'ordre de **PLEIRAA** pour règlement des frais d'inscription ou dépôt de garantie dans l'attente de la validation de la demande DPC (encaissement en cas de réponse négative de l'Agence DPC ; en cas de prise en charge partielle des frais d'inscription, le complément sera demandé).

➤ Places gratuites réservées aux étudiants (internes méd. g. & sages-femmes) dans la limite des places disponibles.